



Vos avantages trajet de soins Que faire en 2020 ?

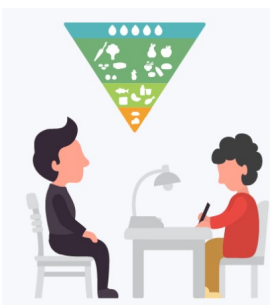


1. Consultez **votre médecin généraliste** qui vous prescrira :

- 1 tensiomètre (une seule et unique fois)
- des séances de diététique
- votre traitement pour l'insuffisance rénale chronique

2. Votre **pharmacien** vous délivrera :

- Votre traitement pour l'insuffisance rénale chronique
- Le tensiomètre prescrit par votre médecin généraliste (vous avez droit à un seul tensiomètre sous ces conditions. Il n'est pas renouvelable)



3. Consultez **votre diététicienne** :

- Equilibrage de votre alimentation en fonction de votre insuffisance rénale chronique
- Remboursement partiel de votre mutuelle pour les séances prescrites

Que faire pour que mon trajet de soins soit toujours actif?

- Consultez votre médecin généraliste (qui a signé le contrat trajet de soins avec vous) 2x/an
- Consultez votre néphrologue (qui a signé le contrat trajet de soins avec vous) 1x/an
- Ayez toujours un DMG géré par votre médecin généraliste